80ème ANNEE — N° 1781 — Paraît le Samedi — SAMEDI 5 JUILLET 1980

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

ADMINISTRATION-REDACTION : Rue de la Coste — ☎ 61.05.34 04200 SISTERON (Alpes de Haute-Provence)
Rédacteur : Richard GOGLIO
Directeur : René GOGLIO

TARIF DES ANNONCES : Annonces Légales : 8 F 90 la ligne
Autres Annonces : On traite à forfait

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 53.442

LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE
Tout changement d'adresse : JOINDRE 5,00 FRANCS

LE NUMERO : 0 F 90
ABONNEMENT UN AN : 45,00 F
C.C.P. 2788 38 Z Marseille
au nom de Imprimerie Nouvelle S.A.R.L.

LES NUITS DE LA CITADELLE EXCEPTIONNELLES !

La location ouverte mardi 14 juillet, plus vigoureuse qu'à l'ordinaire, montre l'intérêt que l'on porte à un programme exceptionnel.

Exceptionnel, c'est bien le mot qui convient à ce festival de la 25ème année, qu'on a voulu tel pour marquer dignement un quart de siècle de musique, de théâtre et de danse.

—o—

Après le Quatuor Bulgare et Jean Deschamps qui se partagent l'exceptionnel dimanche 20 juillet, il sera bien exceptionnel aussi cet « Ensemble Baroque de Paris » qu'on entendra jeudi 24 juillet à St-Dominique. On retrouvera là Robert Veyron-Lacroix, Pierlot, Robert Gendre et la flûte divine de Larrieu en des œuvres qui courrent, chantent, volent de Boismortier le retrouvé à J. S. Bach, en passant par Mozart, Téléman et Vivaldi, sans parler de ce Dandrieu qu'on vient de redécouvrir avec étonnement.

—o—

Elle sera bien encore exceptionnelle cette soirée du 26 juillet à la Cathédrale, qui nous ramène l'Orchestre et les Chœurs de Paul Kuentz.

Paul Kuentz dont TF1 mardi soir présentait aux informations dernières le Concert de St-Séverin qui célébrait le trentième anniversaire du très célèbre orchestre.

Paul Kuentz, son orchestre et ses chœurs, au service de Fiorillo le napolitain, de Vivaldi et de J. S. Bach ! Cent vingt exécutants proclamant la majesté d'œuvres choisies tout spécialement pour l'ample volume sonore de la Cathédrale !

—o—

Elle sera exceptionnelle encore la soirée de Danse du 27 juillet avec sa « Belle au Bois dormant » de Tchaïkowsky que le Ballet Royal de Wallonie nous apporte.

Nous apporte avec ses cinquantes danseurs et leurs invités : la grande Noëlla Pontois et Cyril Attanassof, unis dans le geste intemporel de la Danse comme jamais couple ne le fut. Noëlla Pontois et Cyril dansant la Belle et le Prince, quoi de plus exceptionnel ?

—o—

Quand on parle de Georges Cziffra c'est bien aussi le mot exceptionnel qu'impose le Maître de Liszt et de Chopin. Qui a mieux interprété Chopin l'exilé et Liszt le passionné ? sinon Georges Cziffra ?

Et ce 4ème Récital comportera la 2ème Rhapsodie Hongroise si exceptionnellement jouée lors de la dernière venue du Maître à Sisteron en 1978 et combien demandée depuis !

Et ce sera enfin une soirée exceptionnelle que nous réserve le dimanche 3 août dans un théâtre aux scènes remodelées.

Un Shaskespeare adapté par Jean Anouilh mis en scène et joué par Jean le Poulain !

Jean le Poulain venant enfin jouer au pays de sa mère et offrant à la terre ancestrale l'hommage d'une « Nuit des Rois » qu'il a voulue, pour cette circonstance, exceptionnelle.

LA CHAPELLE NOTRE-DAME DU CHATEAU

C'est ainsi qu'elle apparait dans les textes, sous ce titre, à la fin du XVème siècle, pour la distinguer de la Cathédrale et de l'Eglise N.-D. de Vie à la Coste, placées elles aussi sous le vocable de la Mère du Christ.

N.-D. du Château a connu, dans son long cheminement, bien des épreuves que nous rappellerons le 20 juillet, jusqu'au cruel bombardement du 15 août 1944 qui la démantela.

On sait le reste, la lente et exemplaire restauration, au long de 12 années, du gros-œuvre et en ces semaines les finitions dernières : enduits, portes, vitraux.

Les enduits sont achevés. M. Cheilan travaille dans son atelier de Bourg Reynaud aux portes dessinées par M. Flavigny. On s'est inspiré là des courants et des formes de l'ébénisterie sisteronnaise du XVIème siècle dont bien des témoins sont en place au fil de nos rues. Sisteron possède en effet une inestimable collection de portes anciennes, véritable patrimoine qui a fourni de bons modèles.

Quant aux vitraux, ils seront mis en place à partir du 10 juillet par le Maître Verrier Henri Courageux qui a conçu une parure ruisselante de couleurs « en ce pays qui est lumière ». Peut-on préciser que le Maître a réalisé l'admirable verrière de St-Pierre de Beauvais dont on a tant parlé.

Quel choix pouvait être meilleur pour doter N.-D. du Château d'une parure digne de l'élégance de son architecture où joue déjà la dichromie des pierres.

On a bien fait les choses et l'on a eu raison et nous devons remercier M. le Maire et le Conseil Municipal de n'avoir rien néaligé pour la mise en valeur de la Chapelle.

Et c'est dans cette chapelle rendue à sa beauté initiale que dimanche 20 juillet se dérouleront les cérémonies dont nous avons parlé déjà.

AVIS de la MAIRIE

COLORATION DE LA 1re CHAINE DE T.V. A SISTERON

Monsieur le Maire informe la population que suite à son intervention auprès de Télédiffusion de France, il a reçu la réponse suivante :

« Comme suite à votre lettre citée en référence, j'ai le plaisir de vous faire connaître que l'installation de la 1re chaîne couleur à la station du « Collet du Page » interviendra, à nos frais, dans les semaines qui suivront la mise en couleur du Mont-Ventoux prévue pour Février 1981.

Je pense que cette nouvelle sera de nature à rassurer les téléspectateurs sisteronnais ».

Signé le Directeur Régional,
R. MORENNE.

—o—

SERVICE DES ORDURES MENAGERES

Monsieur le Maire rappelle à la population que les poubelles ne doivent pas être sorties le samedi soir ou le dimanche pour le ramassage du lundi matin, mais au plus tôt, le dimanche soir.

D'autre part, le lundi 14 juillet, le ramassage sera effectué normalement.

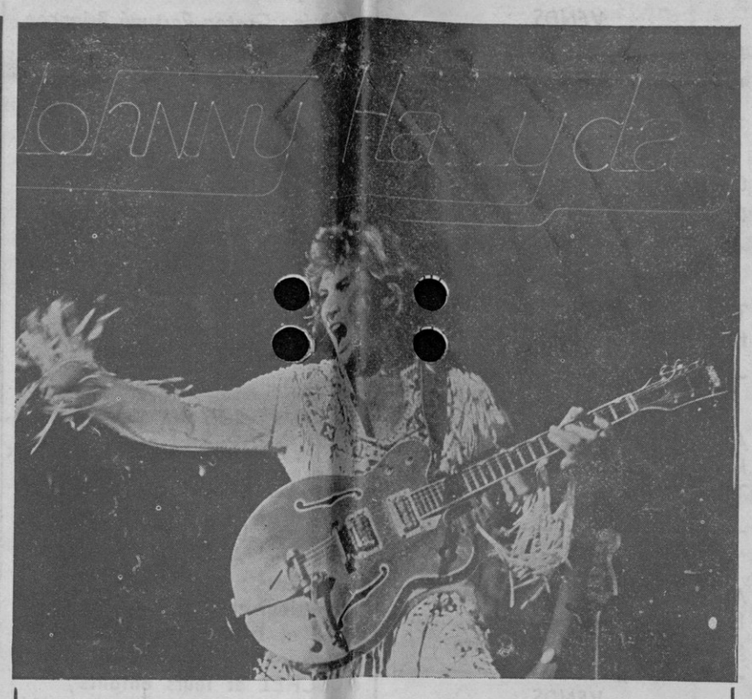

GALA JOHNNY HALLYDAY
DIMANCHE 6 JUILLET 1980
LA LOCATION EST OUVERTE DEPUIS LE 20 JUIN
AU SYNDICAT D'INITIATIVE DE SISTERON ☎ (92) 61.12.03

EXCLUSIF...

Jacques MANDREA à bâtons rompus...

Krystian. — La semaine dernière, alors que je te demandais si tu ne poussais pas trop ton côté fantaisie en corrigeant les devoirs de tes élèves dans un bar, tu me répondais que la première des raisons était que tu vis seul. Alors, pourquoi, Jacques Mandréa, 35 ans, pas moche du tout, et pas bête non plus, n'a pas de vie de famille et supporte-t-il une solitude qui, apparemment, lui pèse ?

Jacques Mandréa. — Ça correspond à des choix philosophiques, à des choix profonds. Je n'ai pas envie de prolonger la vie en dépit de tout l'amour que je peux avoir pour les gens. Je trouve que rien ne le mérite.

K. — Tu me disais aussi que tu préférais te donner pleinement à ton travail (tes élèves, les parents, ton public), plutôt que de te gaspiller à cette petite « association famille ».

J. M. — Oui ! Car, en plus, j'ai une conception large de la famille. J'ai l'ecsprit de famille, c'est certain. Parce que, très vite, je considère les élèves, en particulier, comme des frères, des sœurs, même comme des enfants d'ailleurs. J'ai un côté plutôt fraternel que paternel. J'ai une conception très large de la famille, c'est une conception familiale de l'amitié et, à la limite, j'ai une conception amicale de la famille aussi. Ce dont j'ai horreur, c'est de la notion de famille repliée, la caste des cinq. Les cinq qui font clan, ça, je ne le supporte pas. D'ailleurs, c'est paradoxal sans douse, je visite aussi des [illegible]ns qui vivent ainsi. Mais eux, je [illegible] aime pour d'autres raisons. Mais moi, je n'ai pas envie de vivre en couple avec deux ou trois enfants, et me consacrer à eux seuls, c'est par pessimisme pur.

K. — Je voudrais en revenir au Mandréa-spectacle. Tu te donne en spectacle sur scène, dans la rue par la façon de te vêtir, de te comporter, au bar à corriger les devoirs d'élèves collectivement. Ne crains-tu pas que ce côté spectacle-scène, ce côté spectacle-bar, ce côté spectacle, disons vie intime, ne donne un certain manque d'autorité au Mandréa-prof ?

J. M. — Je pense que ce serait vrai si j'étais simplement un frimeur. C'est-à-dire que si ce que je faisais pour paraître n'était que du paraître. En vérité, ce que je fais, je le fais en spectacle parce que je ne peux pas faire autrement, mais sérieusement.

K. — Oui, disons que tu le fais en spectacle, mais ce n'est pas du cinéma !

J. M. — Voilà ! On en revient à la notion de fantaisie. Je fais un travail très sérieux avec un versant de fantaisie. Donc, personne n'y perd son compte. Il n'y a que moi qui prend de petits risques de jugements défavorables.

K. — Quels sont justement tes rapports avec les élèves ? Est-ce qu'ils sont amicaux, respectueux ? Personnellement, je suis de la vieille classe, et je sais que, s'il m'était arrivé, avec le décalage de la mode [illegible] sûr, de trouver mon professeur corrigeant mes copies dans un bar [illegible]me en face d'un orangina), entouré d'une nuée d'aides ; si je voyais mon professeur accoutré comme tu l'es, je n'aurais aucun respect pour lui.

J. M. — Ça c'est parce que tu en parle de l'extérieur. Tu n'es pas dans la classe, justement, donc tu ne vois pas ce que j'y donne. Mon enseignement est fondé sur l'opposition de ce qui m'a déplut en tant qu'élève. Je ne dis pas que j'ai raison, ça ce passe bien, tant mieux. Tout dépend de ce que l'on entend par la notion d'autorité et de respect. Si elle n'était fondée que sur l'interdiction et l'autre se tait, évidemment, ça peut gêner. Puisque [illegible]i c'est toujours dans la notion [illegible]extravesti, je suis tourné vers les autres et j'écoute aussi les autres, cela ne gène en rien. Je pense aussi que le phénomène que je donne sur scène, et qui a été amplifié par le phénomène d'activité théâtrale que j'ai eu au Lycée de Sisteron qui a été extrêmement durable, a montré que tout ce que je fais — qui parait fantaisie — ne l'est pas. Les gens, tu leur dis que tu es musicien, ils te rient au nez ; il leurs faut autre chose. J'ai la chance d'être aussi prof.

Je ne trouve pas une différence de nature entre mes deux activités. La relation prof-classe, la relation

(suite page 3).

Esso SERVICE
M. FABRE
Avenue Jean-Jaurès - 04200 SISTERON
vous informe de la mise en service
d'un distributeur de GAS-OIL

Parfumerie - Esthétique
Votre Beauté
Madame ILLY
Elisabeth Arden
Helena Rubinstein
Isabelle Lancray
LANCASTER
Weil - Jacques Fath
Madeleine de Rauch
Soins de Beauté -o- Epilation
185, rue Droite — 04200 SISTERON — ☎ 61.00.04
– Fermé le Lundi –

GBP INFORMATION
LA SOCIETE NOUVELLE
DU GRAND BAZAR PARISIEN
FETE SON 1er ANNIVERSAIRE pendant 3 journées entières
Elle vous remercie pour votre confiance, en vous faisant profiter de prix exceptionnels les 5, 6 et 7 Juillet :
Remise de 30 % sur la laine, de 20 % sur les maquettes, de 10 % sur vaisselle-ménage-droguerie, valises, parasols, revêtements de sols.
De plus, chaque jour, des affaires très intéressantes vous seront proposées pour certains articles.
GRAND BAZAR PARISIEN
61, RUE DROITE - 04200 SISTERON - ☎ 61.00.53

THIMONNIER
L'inventeur de la machine à coudre.
PRIX 1920 F.
Point droit + zig zag + point ourlet + point invisible
= Eglantine 5
Mme LEPORATI
Avenue Jean-Jaurès
04200 SISTERON
Téléphone (92) 61.14.48
150e ANNIVERSAIRE

AGENCE DE PROVENCE
TOUTES ASSURANCES
TRANSACTIONS IMMOBILIERES ET COMMERCIALES
Fernand SIARD
92, Rue de Provence
04200 SISTERON — ☎ (92) 61.04.43
L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS
Incendie - Accidents - Maladie
Vie - Retraite - Risques Divers

© VILLE DE SISTERON

PLAISIR D'OFFRIR

Cadeaux - Souvenirs - Porcelaines
Cristaux - Etains - Faïences - Poteries
Liste de Mariage

Georges LATIL
26, Rue Droite - SISTERON ☎ 61.02.29

Agence FIAT-LANCIA
J. GALLEGO
GARAGE MODERNE
Route de Marseille
☎ 61.03.17
Réparation - Dépannage - Tôlerie - Peinture en cabine
ACHAT — VENTE — NEUF et OCCASION

AGENT IMMOBILIER ENAIM
Agence du Centre
Mme CHABERT Michèle
74, rue Droite, 74
04200 SISTERON — ☎ 61.15.86
Toutes Transactions Immobilières et Commerciales
ASSURANCES TOUTES BRANCHES

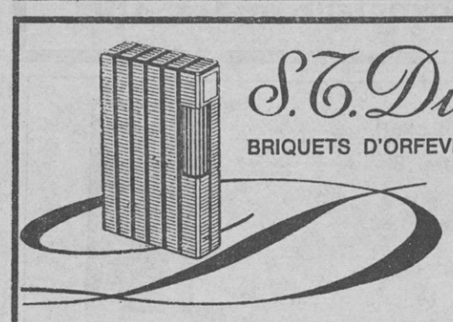
S.T. Dupont
BRIQUETS D'ORFEVRERIE - PARIS
BIJOUTERIE
DE MARTA
53, rue Droite — SISTERON ☎ 61.00.62

RADIO, TÉLÉVISION, MÉNAGER
A. LATIL & FILS
247, Av. Paul Arène - SISTERON - ☎ (92) 61.13.36
Distributeurs des Téléviseurs RADIOLA
et des Machines à Laver VEDETTE
Service après-vente assuré
CHAINE HI-FI RADIOLA
Solde de : Lustres, Appliques Murales, Lanternes

ENTREPRISE DE NETTOYAGE
DEPANNAGE - REPARATION
PLOMBERIE - RAMONAGE
Moquettes Appartements - Vitres
Devantures - Peintures - Sanitaires
PASTOR R. & THUNIN J.
Le Gand - ☎ 61.10.33 Le Thor - ☎ 61.11.08
04200 SISTERON

Venez nombreux à la
Caverne d'ALI BABA
grand choix d'articles d'artisanat
prêt-à-porter oriental - cadeaux
souvenirs - etc...
13, RUE SAUNERIE - 04200 SISTERON - ☎ 61.02.47

La Maison du Cadeau
Madame MEVOLHON
102, rue de Provence — SISTERON ☎ 61.01.95
Cadeaux - Porcelaines - Cristaux - Etains - Faïences
Santons - Art Provençal
Grand choix de Bijoux Fantaisie
Liste de Mariage

CHARIOTS INDUSTRIELS ET TOUT TERRAIN
MATERIELS DE MANUTENTION ET DE BATIMENT
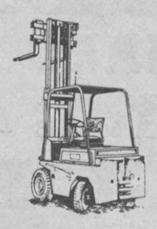
MANITOU
Sudalpes
Raymond MICHEL, rue des Combes, B.P. 3 - Sisteron, ☎ 61.03.09

PETITES ANNONCES

URGENT

IMPRIMERIE NOUVELLE
CHERCHE F4
☎ 61.05.34.

VENDS

Salle à manger ronce de noyer verni : buffet 2 corps, table 150 x 90, 6 chaises - bon état. 2 divans-lits sommier tapissier, matelas ressort en 80 et 90. Tél. 61.04.01 Heures Repas.

A LOUER

Studio meublé grand confort - S'adresser : « La Maison du Bouton », 217, rue Droite - Sisteron.

VENDS

Horizon GL 80, 7 500 km, état neuf. Tél. 61.15.03 H. R.

PERDU

Grand chien levrier noir et blanc poils longs — ☎ 61.29.82.

A VENDRE

Terrain a Sisteron 780 M2 constructible — ☎ 61.07.46 H.R.

VENDS

Ami 6 1966 état de marche 1 000 F. Malaval 38 lot la savoisienne le Thor.

CHERCHE

Appart à louer F2, F3 reprise meubles acceptée écrire au Journal sous le n° 43 qui transmettra.

VENDS

Moteurs bateaux 7 - 14 cv. 1 solex ☎ 61.11.90.

CHERCHE

Femme de ménage, 6 h par semaine. Ecrire au Journal sous le n° 42 qui transmettra.

VENDS

Caravane 4/5 places, T.B.E. - ☎ H.R. 61.05.98.

URGENT

Cause départ vends Golf diésel 5 portes, an. 77, 86 000 km. Consom. 6 l. Disp. le 20/7. M. BOQUET, camping la Baume.

Thierry & Valérie
Liquidation totale du stock avant transformations
15 à 40 % de remise
sur tous les articles
Rue Droite
04200 SISTERON

CHAMBRE D' AGRICULTURE DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

L'Assemblée Générale constitutive du Comité de Développement Agricole du Sisteronnais se tiendra mardi 8 juillet 1980 à 21 h. à la Mairie de Sisteron.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à y participer.

Le Président
de la Chambre d'Agriculture
F. Tardy

PERMANENCE C.N.R.O.

Afin d'informer au mieux ses publics ouvriers et retraités du Bâtiment et des travaux publics, la C.N.R.O. met à leur disposition une permanence.

Elle aura lieu le 10 juillet 1980 à Sisteron, à la Mairie.

Chacun, ouvrier et retraité, pourra s'y informer, tant en matière d'indemnités journalières, de régime médical complémentaire, que de vacances, retraite, etc...

Pour garder frais
vos aliments
et vos boissons
GLACES A RAFRAICHIR
Rue du Jalet
ouverture de 10 h à 11 h 30
tous les jours
sauf dimanche

ÉTAT-CIVIL

du 26 juin au 2 juillet 1980

Naissances : Catherine, née le 26 juin 1980, fille de Pierre Hippolyte François Gabriel et de Anne-Marie Marthe Juliette Mesquida, domiciliés à Barret-le-Bas (Hautes-Alpes). — Alexandre Jacques Julien, né le 27 juin 1980, fils de Jean-Luc Marc André Deynes et de Marie-Hélène Blanche Louise Laugier, domiciliés à Ribiers (Haute-Alpes). — Emilie Agnès, née le 29 juin 1980, fille de Robert Jean Noël Vial et de Françoise Anne Félise Muris, domiciliés à Laragne (05) — Wilfried Emile Henri Marcel, né le 29 juin 1980, fils de Emile André Gaston Silve et de Céline Angèle Alexandrine Pik, domiciliés à Sisteron (04).

Décés : Gaston Fortuné Briançon, 81 ans, domiciliés à Entrepierres (04)

Mariage : Jean-Marc Foulon et Bouffet Dominique célébré le 28 juin 1980.

AVIS DE DECES

Monsieur Maxime DELFELD et sa famille ;
ont la douleur de faire part du décès de
Madame DELFELD
à leurs amis de Sisteron.

REMERCIEMENTS

Mison - Sisteron - Toulon

Madame Julien ANDRIEU ;
Madame Annie MOUCHEZ et ses enfants ;
Monsieur et Madame Jean MOUCHEZ et leur fille ;
Monsieur et Madame André MOUCHEZ et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Jean ANDRIEU et leurs fils Philippe et Marc ;
Monsieur et Madame Louis MATHIEU ;
Monsieur Pierre MATHIEU ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre BOYER ;
Monsieur Charles MOUCHEZ ;
Monsieur Jean-Paul MONOD ;
Parents et Alliés ;
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Monsieur Bernard MOUCHEZ
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

NECROLOGIE

Lundi 30 juin à 15 h ont eu lieu en présence d'une nombreuse foule de parents et d'amis, les obsèques de Bernard Mouchez, décédé accidentellement le 26 juin, à l'âge de 27 ans.

Bernard Mouchez était le neveu de M. Jean Andrieu, très connu à Sisteron où il dirige une importante affaire de matériel agricole. Il est également Maire de Mison.

A toutes les familles éprouvées par ce deuil nous présentons nos sincères condoléances.

LES GARDES

Dimanche 6 Juillet 1980

En l'absence de votre médecin habituel :

Docteur :
NAL, Chemin des Marres,
La Chaumiane — ☎ 61.29.49
Cabinet : Le Vauban ☎ 61.13.85

Pharmacie :
COMBAS, Les Arcades
☎ 61.00.19

AMBULANCES S.O.S. J. VOLPE
Place Docteur Robert
☎ 61.09.49

AMBULANCES TRABUC
11, Rue de l'Horloge
☎ 61.02.03

ACCIDENTS DE LA ROUTE
CENTRE DE SECOURS
ET D'INCENDIE
☎ 61.00.33

CENTRE HOSPITALIER
DE SISTERON
☎ 61.00.52

Toutes urgences : Médicales
Chirurgicales, Obstétricales

Lundi 7 Juillet 1980

Pharmacie :
COMBAS, Les Arcades
☎ 61.00.19

Boulangeries :
MARTINI - Rue de Provence
ANTELME - Les Plantiers
BOUCHERIE AUDIBERT
(Briançon, gérant)
46, rue Droite - ☎ 61.00.44

LE PELERINAGE DE DROMON A SAINT-GENIEZ

Dimanche 13 juillet se déroulera le désormais traditionnel pélerinage de Dromon.

Tradition heureusement retrouvé, depuis six ans, qui ramène à l'antique chapelle tous ceux attachés aux coutumes et à la dévotion de Notre-Dame de Dromon.

Mais voici que cette année le pélerinage s'achèvera sur un baptême et nous entourerons tous ce nouveau petit chrétien de toute notre fraternelle chaleur ce dont il aura peut-être grand besoin si le vent est des nôtres.

Et bien sûr on partagera après la messe, le baptême et la visite de la crypte, le traditionnel déjeuner sur l'aire bien verte de M. Daumas.

U.F.F.

L'U.F.F. organise une grande Braderie au local social de Beaulieu, le 7 juillet 1980, de 14 h à 16 h. Réception des vêtements à partir de 13 h.

Aux meilleurs prix
et comptant,
NOUS ACHETONS
pour restauration :
MAISONS, FERMES,
BERGERIES
dans les Départements
04 - 05 - 26
Estimation gratuite et sans engagement.
Sté MAS DE HTE-PROVENCE
21, r. Pasteur - 05300 Laragne
☎ (92) 65.03.88

Une vie...
CABINET MATRIMONIAL
Renée LATIL
Graphologue Diplômée
Efficacité - Discrétion
Sérieux - Compétence
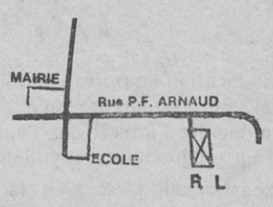

Rue Prof. F. Arnaud 04160 L'ESCALE Tél. (92) 64.05.91
Sans engagement de ma part et sous pli discret, je désire recevoir votre documentation gratuite.
Nom ..... Age ....
Profession ..... Adresse .....
.....
Mes fonds .....

"contact-optique"
R. PRUMMER
OPTIQUE LUNETTERIE
lentilles cornéennes
produits d'entretien pour lentilles
91, Rue Droite Tél. : 61. 04. 95 04200 SISTERON

COQUILLAGES ECREVISSES LANGOUSTES
POISSONNERIE DES ARCADES
Tél: 61.15.73
SISTERON 04200
TRUITES VIVANTES POISSON CONGELE
"La fraicheur de la Mer au pied de la Citadelle"

René cuisine pour vous
R. MAZELLA — TRAITEUR
Place de l'Horloge
(Place du Marché)
Tél: 61.19.18 04200 SISTERON
Charcuterie - Hors-d'Œuvre froids et chauds - Viandes garnies - Plat du jour
Tous les Mercredis : COUSCOUS
Samedis - Dimanches : PAELLA
Livraison à domicile pour Lunch - Mariage - Banquet - Communion
Repas de famille - Buffet campagnard
Tout pour le Pique-Nique
Vous pourrez nous demander conseil sur place
Ouvert tous les jours et jours de fête
Fermeture hebdomadaire le dimanche soir et lundi

E. R. E. C. O. M.
REPONDEURS TELEPHONIQUES
Simple enregistreur - Interrogation à distance - Compteurs de taxes E.C.O.T.A.X. à affichage des prix - Composeurs automatiques de numéros - Interphones sans fils (nouveaux), portée 600 m - Portiers de villas - Takis-Walkies - Radio-Téléphone - Recherche de personnes - Bip-Bip (usines, hôpitaux) - Téléphones modernes couleur - Ampli - Clavier mémoire.
Bureau - Exposition du mardi au samedi
Rue des Cordeliers
« La Résidence du Parc » TEL. (92) 61.27.61
04200 SISTERON 61.31.73

"DACTYLO-SERVICE"
TOUS TRAVAUX DE SECRETARIAT...
12, rue André-Lagier
04190 LES MEES - Tél. : (92) 34.06.07
Ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
Fermé le samedi

© VILLE DE SISTERON

Meubles Anciens
Bibelots d'Art
Décoration

★

Antiquités
" La Grange "

★

Ouvert
tous les jours
et le Dimanche

C. GUIEN
04200 CHATEAUNEUF VAL SAINT DONAT
☎ 64.09.16

DÉCOR 04200
VANNERIE

Peintures
Papiers
Peints

18, rue Droite
SISTERON
Tel. 61.01.93

Revêtements
de
Sols

DROGUERIE
BONNET René

C.A.B. COMPTOIR ALPIN DES BOIS

Avenue de la Durance 04200 SISTERON
Tél: (92) 61.01.87

SCIERIE ▪ CHARPENTE SUR LISTE ▪ BOIS ET DERIVES

LAMBRIS/PARQUETS/BAGUETTES/LAMES A VOLETS
PANNEAUX AGGLOMERES
CONTRE PLAQUE
MENUISERIE INDUSTRIELLE
PRODUITS DE TRAITEMENT
DECOUPE DE PANNEAUX A LA DEMANDE

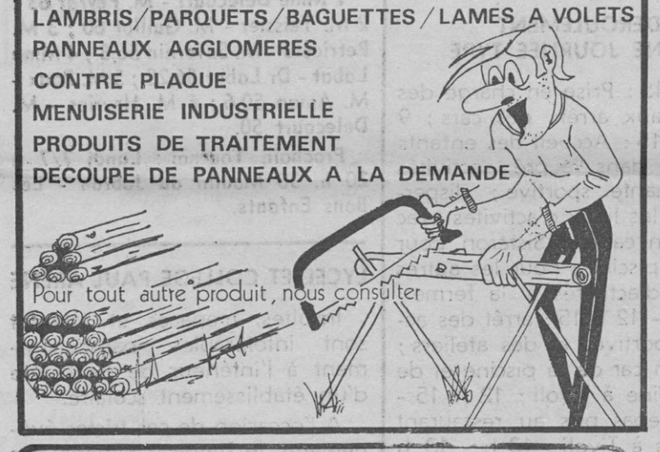

Pour tout autre produit, nous consulter

CITIZEN
QUARTZ

MULTI ALARM

5 manières différentes de vous rappeler l'heure

1. Votre réveil
2. Rendez-vous ou second réveil
3. Signal sonore "Top horaire"
4. Sonnerie fin de "Compte à rebours"
5. Chrono à la seconde près

et tout naturellement, l'heure, la minute, la seconde, le jour, la date et le mois.

Comme toutes les CITIZEN elle est garantie 2 ANS

" Le Coffret "
G. ARNAUD
40, rue Droite
04200 SISTERON
☎ 61.13.76

CONCESSIONNAIRE
Cycles PEUGEOT

Paul ALBERT
Maison fondée en 1928
Station TOTAL
Avenue de la Libération
☎ 61.03.95
04200 SISTERON

Bicyclettes - Cyclomoteurs
Pièces détachées - Accessoires - Pneus - Boyaux
CYCLOS : Route - Trial - Cross
MALAGUTI - ROCVALE
Tronçonneuses Mc CULLOCH
Atelier de réparations

Vitrine d'Exposition, 12, rue Droite

Location-Gérance

(RENOUVELLEMENT)

Aux termes d'un acte sous signatures privées, en date à ENTREVAUX du 21 Juin 1980, enregistré à SAINT-ANDRE-LES-ALPES le 23 Juin 1980, Folio 28/141, Bordereau 85,

Monsieur Jules CESAR, Transporteur Public, Quartier du Plan à ENTREVAUX (04),

A renouvelé à compter du 1er Juillet 1980, pour une durée de UNE ANNE, la location gérance qu'il consentait à Monsieur CHABAUD Philippe, Transporteur Public, 4, Quai Xavier Jouvin à GRENOBLE (38),

Portant sur l'exploitation d'un fonds de commerce de Transports Publics de Marchandises en Zone Longue représenté par une licence de classe A.

Toutes sommes quelconques et charges dues, à raison de l'exploitation de ladite partie de fonds, pendant cette période, incomberont au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet au delà des limites prévues par la loi.

Pour insertion unique,
Jules CESAR.

SOCIETE D'EXPLOITATION DES TRAVAUX ALPES T.P. SETALP

Société Anonyme au Capital de 20 000 Francs

Siège Social :
PEIPIN 04200 - SISTERON

R.C.S. DIGNE B 007 360 226

—o—

Journal publicateur des statuts d'origine « LES PETITES AFFICHES DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE » numéro du 19 Mai 1973.

—o—

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires réunie le 19 Juin 1980 a décidé de dissoudre la société par anticipation à compter du 30 Juin 1980.

Elle a nommé Monsieur Albert PELLER, demeurant à GAP, rue du Dr Ayasse, comme liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus, suivant la loi et les usages du commerce, en vue de mener à bonne fin les opérations en cours, réaliser, sous les réserves prévues par la loi, tous les éléments d'actifs de la société, payer le passif et répartir le solde en espèces entre les actionnaires en proportion de leurs droits.

Le siège de la liquidation a été fixé à PEIPIN, 04200 Les Bons Enfants, ancien siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Pour Avis,
Le Liquidateur désigné.

LITTERATURE

Une date à retenir pour le livre « La Lavande, le Palais Bourbon »

M. Pierre Girardo, Député des Alpes de Haute-Provence et Conseiller Général, signera son livre, récemment sorti aux Editions Sociales, à l'Hôtel de Ville de Sisteron, le samedi 19 juillet à partir de 17 h.

Nous reviendrons sur cette importante initiative dans les jours prochains.

Vallée du Jabron...

FOYER D'ANIMATION DU JABRON

Ciné-Club

Film de la semaine :

« BUTCH CASSIDY ET LE KID »

un film de Georges Roy Hill, avec Paul Newman, Robert Redford, Katharina Ross.

MUTUELLE PHILATELIE

La bourse aux timbres du mois de juillet aura lieu dimanche 6, de 9 heures à 12 heures, salle de la Mairie de Sisteron.

Les adhérents sont pries de venir retirer les dernières parutions et le matériel philatélique commandé.

Etude de la Société « Gaston BAYLE et Pierre CHASTEL », Notaires Associés à SISTERON

—o—

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

—o—

PREMIERE INSERTION

—o—

Suivant acte reçu par Maître Gaston BAYLE, le 26 Juin 1980, enregistré à SISTERON, le 1er Juillet 1980, Folio 44, Bordereau 95/4,

Madame Simone BERNARD, retraitée, Veuve de Monsieur Louis LONG, demeurant à 04 SAINT-GENIEZ et Monsieur André LONG, exploitant agricole, demeurant à SAINT-GENIEZ ;

Ont vendu à Monsieur Jacques FONTANIEU, vendeur livreur, et à Mademoiselle Marisa VINCENZI, Opératrice, demeurant tous deux à VEURY-VOROIZE (Isère), La Rive ;

Un fonds de commerce de CAFE-RESTAURANT, exploité par les vendeurs, dans le village de SAINT-GENIEZ, à l'enseigne de « CAFE LONG », identifié à l'I.N.S.E.E. sous le N° 772 04179 0 001.

Moyennant le prix de CINQUANTE MILLE FRANCS.

La prise de possession a été fixée au 26 Juin 1980.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, à SISTERON, en l'Etude de la Société BAYLE et CHASTEL, Notaires Associés, où domicile a été élu à cet effet.

Pour première insertion :
Gaston BAYLE,
Notaire Associé.

Jacques MANDREA à bâtons rompus...

(suite de la page 1).

chanteur-salle, c'est une relation type pédagogique. Et, dans les deux cas, c'est une relation type théâtral. Ce n'est pas une différence de nature, c'est une différence de degré. Donc, à partir du moment où j'ai fait mes preuves de travail, ce que — je n'ai aucun doute là-dessus — les élèves attendent, ça ne fait qu'amplifier la relation. De surcroît, ça me permet d'avoir une vision pratique, vécue, de ce que peut être le phénomène de création littéraire puisque, les chansons, je les écris, je les fabrique, donc, quand je parle du matériau des autres écrivains, je peux faire des relations avec mon matériau. Cela évite cette sorte de réticence qu'on peut avoir quand on commente des textes, qui consiste à dire : « vous avez dit « ça » sur tel texte, j'en ressens les sonorités, mais peut-être que l'écrivain n'y a pas pensé.

K. — Et les supérieurs ? Que pensent-ils de l'extravagant Mandréa ?

J. M. — That is the question ! La première année où j'étais prof, il y a eu quelques problèmes avec des parents d'élèves qui s'étaient plaints de mes cheveux longs. Le Principal, que j'admire, — c'était à Marseille — a eu cette réplique : « Le travail que je faisais était plus important que la longueur de mes cheveux ».

Je crois que ce sera ma conclusion à ce sujet.

K. — Jacques, jusqu'à maintenant, nous avons beaucoup parlé de toi, nous avons parlé de tes relations avec tes élèves, tes supérieurs. L'autre jour, à la suite d'un article qui nous a été remis par Patrick — par ton intermédiaire — pour « Sisteron, ce qu'en pensent nos jeunes de 2ème Ca », tu a téléphoné en ma présence à Madame « Patrick ». Je tenais l'écouteur... J'avais vraiment l'impression qu'elle t'estimait énormément. Parle-nous un peu de tes rapports avec les parents de tes élèves.

J. M. — J'ai eu quelques incidents minimes. On ne peut pas plaire à tout le monde. Maintenant, puisque tu me parle du « chanteur-professeur », les Sisteronnais ont montré une ouverture d'esprit assez forte, parce que, dès la première année où j'étais à Sisteron, on a organisé un car pour descendre à Marseille à mon gala. Cela impliquait que des élèves jeunes — de second cycle, mais jeunes quand même — rentrait fort tard, jusqu'à deux, trois heures du matin, et le car a toujours été plein. Cela n'a cessé de croître. Donc, c'est que les parents l'on vécus très bien et c'est un hommage à rendre à Sisteron, il n'est pas certain que ce soit pareil partout. Ici, cela fait neuf ans que ça dure et les parents ne se sont jamais démentis. Je pense qu'ils y voient une certaine rentabilisation : les élèves travaillent, font et rendent volontier leurs devoirs. J'ai eu la chance que tout se passe bien, alors tant mieux.

Il y en a qui ont eu des propos assez sombres, c'est certain.

K. — Tes collègues ?... Tu n'en a pas dit grands mots ?

J. M. J'ai des amis collègues. Je parle de mes collègues de travail. Mais, à dire vrai, je me sens tellement mieux avec les gens beaucoup plus jeunes, ce qui fait que les collègues passent plus ou moins en arrière-plan. C'est avec la tranche d'âge de 15 à 20 ans que je me sens le mieux. Je me sens bien avec les autres aussi, mais je me sens encore mieux là. Je trouve que les élèves sont une source de jouvence. Les collègues de mon âge ne peuvent pas en être puisqu'ils vieillissent en même temps que moi !

K. — J'ai rencontré ce matin un ami et je lui annonçait ton départ. Je te transmets sa réaction : « Jacques ?... Il s'en va ?... Pourquoi ?... Il n'est pas bien à Sisteron ? » Alors, ma question. Tu nous quittes pourquoi ?

J. M. — Pendant des années, j'ai demandé Marseille. J'y ai des amis ; pour vivre bien, j'estimais qu'il me fallait une grande ville et j'ai besoin de spectacle. Pour arriver à ce résultat, malgré que beaucoup de gens s'y soient employés, j'ai eu besoin de me donner pleinement. Résultat : le surmenage. Paradoxalement, j'ai ressenti le besoin d'une grande ville pour me reposer. D'autre part, en ce début d'année, j'ai eu des problèmes de santé et les amis de Marseille n'ont pas été à la hauteur de ce que j'aurais souhaité. J'ai donc eu envie de partir ailleurs. J'aurais pu alors resté à Sisteron, mais j'air peur du routinier. Sans doute, aussi, le chiffre « dix » m'inquiète. Tout marche bien jusqu'à maintenant, mais je crains que ça baisse. Cette interview donne une impression un peu trop optimiste car, en fait, il y a eu des moments désagréables » j'ai eu jusqu'à des lettres anonymes. Donc, je crois que plutôt que d'attendre que le rapport si agréable à vivre baisse, je préfère partir dans un bon moment. Ensuite, il me semble que le choix que je viens de faire est le plus adulte qui m'ait été donné. Franchement, maintenant que je ne peux plus reculer, je t'avoue que je n'ais plus envie de partir. Le plus dur a été de signer « ce » papier.

K. — Jacques, je pense qu'il se fait temps de cesser là notre conversation. Je voudrais avant tout tirer une conclusion et cela me semble difficile. Aussi, comme tu me parlais d'une chanson que tu écris depuis près d'un an : « Les Prénoms de Sisteron », pourquoi ne concluerions-nous pas sur ses premiers vers ?

J. M. — Je tiens à préciser qu'il n'y aura aucun prénom. Autant prendre le calendrier. Voilà donc ces quatres premiers vers :

« Me coucher sur ma ville grise
En faire une carte postale,
Et la froisser sous ma chemise
Pour l'emporter dans ma cavale »

K. — Merci Jacques ! Je suis certain que là où tu ira tu emportera cette carte postale, car elle est gravée en toi. Même si un jour tu oublie ou tu n'ose revenir, tu songera certainement à tous ceux que tu as si bien servi et qui, aujourd'hui, te font l'immense plaisir de suivre ton exemple ou de simplement te comprendre.

Krystian.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT

Année scolaire 1980-1981
Attribution du service spécial de transport d'élèves n° 65
Le Plan de la Baume-Sisteron

AVIS D'AFFICHAGE
Exécution des prescriptions du décret n° 73-462 du 4 mai 1973 de la circulaire ministérielle n° 73-120 du 21 juin 1973

I. CARACTERISTIQUES DU SERVICE

1. Organisateur : Commune de Sisteron.
2. Etablissements scolaires desservis : Lycée Paul-Arène à Sisteron.
3. Itinéraire et voies empruntées : Super-Sisteron Lycée de Sisteron par la R.N. 85, les C.D. 53, 3 et 951.
4. Principaux points de prise en charge : Super-Sisteron, Le Thor, La Baume, Chaumiane, Plan Massot.
5. Longueur du parcours : simple : 10 km ; journalier : 40 km.
6. Fréquence par jour de fonctionnement : 2 aller-retour.
7. Horaires :

(a)		(b)	(c)
7 H 15	Super-Sisteron	17 H 45	13 H 15
7 H 25	Le Thor	17 H 35	13 H 05
7 H 30	La Baume	17 H 15	12 H 45
7 H 35	Plan Massot	17 H 25	12 H 55
7 H 40	Chaumiane	17 H 20	12 H 50
7 H 50	Lycée	17 H 05	12 H 35

(a) Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi.
(b) Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi.
(c) Mercredi et Samedi.

8. Effectif concerné : 56.
9. Nombre et capacité des véhicules : 1 autocar de 45 places.
10. Nombre de jours de fonctionnement envisagé : 210.

II. DISPOSITIONS DIVERSES

Les entreprises désireuses d'effectuer le service doivent :

— être inscrites au Registre du Commerce en qualité de transporteur public ou privé de voyageurs, et avoir un centre d'exploitation dans le Département des Alpes de Haute-Provence ou dans un département limitrophe,

— présenter leurs propositions *dans le délais de quinze (15) jours* à compter du 1er juillet 1980, date de publication du présent avis.

Elles contiendront des indications précises sur le type, la capacité des véhicules et les prix forfaitaires par jour de fonctionnement des matériels assurant le dit service. Les tarifs forfaitaires seront décomposés en un prix hors taxes plus la T.V.A. au taux de 7 %.

Elles seront placées dans une première enveloppe cachetée portant la mention : « Soumission de l'Entreprise ..... pour l'exploitation durant l'année 1980-1981 du service spécial d'écoliers n° 65 - Le Plan de la Baume-Sisteron organisé par la commune de Sisteron », laquelle sera renfermée dans une seconde enveloppe à l'adresse de : M. le Directeur Départemental de l'Equipement, Avenue Demontzey, B.P. 111 04008 Digne Cédex.

Il est rappelé qu'en exécution des dispositions de l'article 12 du décret n° 73-462 du 4 mai 1973, le titulaire du contrat relatif au fonctionnement du présent service pourra bénéficier d'une autorisation pour effectuer des transports périscolaires à la demande des établissements d'enseignements desservis.

Conformément aux prescriptions de l'article 4 du décret du 4 mai 1973 susvisé, le présent avis sera affiché à la Préfecture des Alpes de Haute-Provence — à la Sous-Préfecture de Forcalquier — dans la Mairie de Sisteron.

Par délégation du Préfet,
Le Directeur Départemental de l'Equipement,
A. DREVON.

© VILLE DE SISTERON

Du nouveau...
au 59, Rue Saunerie, Sisteron :

"LE BRIC A BROC"

☎ 61.22.87

ARTICLES CADEAUX
DECORATION D'INTERIEUR
ARTISANAT — BROCANTE...

Une visite s'impose.

DESSAUD Frères

Electricité générale — Chauffage électrique
Installations Domestiques, Agricoles et Industrielles
*
Montée des Oliviers - Les Plantiers
04200 SISTERON - Tél 61•13•33
Etudes et devis gratuits

ANDRÉ-SPORTS

SKI SERVICE - TENNIS
REPARATIONS CORDAGES
MONTAGNE - CAMPING
NAUTISME - WINDSURF

MAGASIN - ATELIER REPARATIONS
14-16, Avenue Jean Moulin
04200 SISTERON ☎ 61.12.14

AGENT **CITROEN**
J.P. NADE
Garage du Jabron
Les Bons-Enfants
PEIPIN tél: 64-14-22

Dépannage JOUR et NUIT
Mecanique - Tolerie
Peinture en cabine
Blaxonnage de coques
Contrôle Anti-Pollution AGREE

SANITAIRE - CHAUFFAGE CENTRAL - VENTILATION
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
APPAREILS MENAGERS « Arthur Martin »
ADOUCISSEURS D'EAU - TRAITEMENT DES EAUX
200 m2 Salle d'Exposition - Entrée libre
S.A.R.L. **Joseph CANO**
Entreprise fondée en 1946
Rue des Combes - ☎ 61.00.07 04200 SISTERON
Service Après-Vente
Contrat d'Entretien Mazout

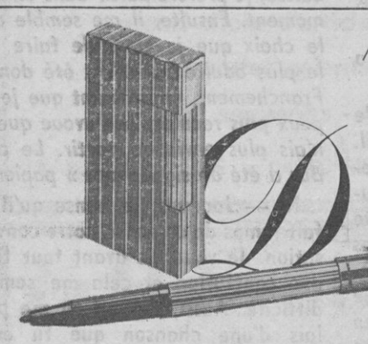

ARNAUD Gaston
« Le Coffret »
156 rue Droite — SISTERON
☎ 61.13.76
S.T. Dupont
ORFEVRES A PARIS

Pressing « PRESS 04 »
36 rue de la Pousterle ou 36, Avenue Paul Arène
04200 SISTERON Tél: 61.15.51

Super Nettoyage à Sec
Tous Vêtements. Cuir - Daim - Fourrures - Ameublement - Tapis - Teintures - Stoppage
Blanchisserie
Lavage draps blancs et couleurs
Lavage du linge au poids
Couvertures - Dessus de lit

SERVICES AU CHOIX :
Service Traditionnel : Finition Main
Service Economique : Rapidité et Prix
Service Blanchisserie : Blancheur Parfaite
Demandez votre Carte de Fidélité
Choix de Collants et Chaussettes Chesterfield

LES SPORTS... LES SPORTS... LES

ROUE D'OR SISTERONNAISE

AVEC LES COUREURS DE LA ROUE D'OR

Une quinzaine bien remplie

Après la 2ème place de Roca Jean-Yves à Saint-Bonnet, nous enregistrons une brillante victoire de notre Président Jean-Paul Reynoud en catégorie cyclo-sportif à Curbans, devant 52 concurrents et le bon comportement des autres coureurs dans les catégories B, C et Juniors : Roca Jean-Yves 9ème.

La plus belle satisfaction nous vient de la victoire obtenue par nos coureurs A dans l'étape contre la montre par équipe au tour cycliste du Haut-Roussillon, épreuve nationale avec la participation des meilleurs coureurs des comités, et les équipes de l'A.C.B.B. et Antony-Berny.

Notre équipe se classe 2ème au classement général avec André 11e, Espitallier 12e, Prudhomme 31e, Chuisano 37e et Roca 41e.

D'autre part, il faut noter que Daniel André va participer le dimanche 6 juillet 80 au championnat de France amateur sur route et Pierre Espitallier au championnat de France amateur contre la montre par équipe, le jeudi 3 juillet 80.

Ils représenteront tous deux le Comité de Provence et Sisteron.

SISTERON-VELO

SIGNATURE DES LICENCES 80-81 POUR LES JOUEURS SENIORS, JUNIORS, CADETS, MINIMES ET PUPILLES

Le bureau du Sisteron-Vélo informe tous les joueurs Séniors, Juniors, Cadets, Minimes et Pupilles qu'une permanence sera assurée *le lundi 7 juillet, de 18 h à 19 h 30, à la salle Jean Pin* (rue des Combes) pour la signature des licences.

Les conditions à remplir à cette occasion seront les suivantes :

Pour les Séniors et Juniors :

1) L'acquittement du coût de la cotisation de carte de membre actif fixée à 50 F par joueur.

Pour les Cadets, Minimes et Pupilles :

1) La présence indispensable des parents (chaque joueur devra être obligatoirement accompagné d'un parent et ne pourra signer sa licence qu'en présence de celui-ci).

2) L'acquittement du coût de la cotisation de carte de membre actif fixée à 30 F par joueur.

Catégorie d'âge pour la saison 80-81

Séniors : nés du 1er août 1946 au 31 juillet 1961.

Juniors : nés du 1er août 1961 au 31 juillet 1964.

Cadets : nés du 1er août 1964 au 31 juillet 1966.

Minimes : nés du 1er août 1966 au 31 juillet 1968.

Pupilles : nés du 1er août 1968 au 31 juillet 1970.

Formalités à fournir impérativement lors de la signature :

Pour les joueurs nouveaux : 2 photos d'identité et pour les Juniors, Cadets, Minimes et Pupilles 1 fiche individuelle d'état-civil en plus.

Pour les joueurs changeant de catégorie : 2 photos d'identité uniquement.

CYCLO-CLUB SISTERONNAIS

ECOLE DE CYCLO-TOURISME

Samedi 5 juillet - Départ 14 h 45 devant la Mairie. Accompagnateur : F. Jammot.

SORTIE A L'EXTERIEUR

Dimanche 6 juillet : Randonnée du jumelage organisée par le Cyclo-Club de l'Ubaye. Renseignements et inscriptions chez Mégy J.-P.

Groupe I - Dimanche 6 - Départ 7 h devant la Mairie.
Sisteron - N. 85 - D. 946 - D. 53 - Valbelle - Le Pas de la Graille - Saint-Etienne-les-Orgues - D. 951 - N. 85 - Sisteron, soit environ 80 km.

Groupe II - Dimanche 6 - Départ 8 h 30 devant la Mairie.
Sisteron - N. 85 - D. 951 - Saint-Etienne-les-Orgues et retour vers Sisteron avec le groupe I, soit environ 60 km.

CENTRE AERE
GRANDES VACANCES 1980

Comme les années précédentes, le Centre Aéré Municipal de Chantereine ouvrira ses portes du 15 juillet au 12 septembre 1980, aux enfants de 6 à 15 ans.

Afin de pouvoir répondre de manière toujours plus satisfaisante aux attentes des familles et des enfants qui nous sont confiés, une nouvelle formule de séjour expérimentée avec succès durant les vacances de Pâques, vient d'être adopté : il s'agit de la journée continue, avec repas, de 9 h à 17 h, sur la base de 15 F par jour et par repas.

Dans ce tarif sont inclus : le transport, les repas (midi et goûter), le matériel mis à la disposition des enfants dans le cadre d'activités nombreuses et variées, les prestations d'une trentaine d'animateurs qualifiés qui se répartiront l'effectif par équipe de 10 à 12 membres ; en effet, le Centre Aéré ne doit pas être confondu avec une garderie où l'on se contenterait d'assurer une surveillance passive, son but est tout autre, il est de permettre l'épanouissement de l'enfant à travers des activités et une expérience de groupe, vécues dans un cadre privilégié et dans des conditions d'encadrement et de sécurité satisfaisantes ce qui nécessite la mise en œuvre de moyens importants en personnel et en matériel.

ORGANISATION DU SEJOUR

1) **La durée :** Elle peut aller de une à neuf semaines ; toutes les combinaisons étant possibles sur la base d'une semaine, pendant la période d'ouverture. Les redevances de séjour sont payables à l'inscription.

2) **Les inovations :** Dans la conception d'ensemble du Centre Aéré. Au niveau des activités.

3) **L'organisation d'ensemble du** Centre Aéré :

4) **Le déroulement d'une journée type**

5) **Les menus (du 15 au 26 juillet**

CHANGEMENT ENTRE 79-80

Administratif - Financier : 79 - constitution, inscription en cours de séjour ; possibilité de la demi-journée ; prix 4 F — 80 - inscription et paiement à l'avance des séjours ; minimum une semaine ; prix 15 F par jour.

Aspects : 79 - journée coupée ; pas de repas ; temps étalé — 80 - journée continu avec repas 9 h - 17 h ; meilleur emploi du temps.

Personnel : 79 - une équipe en juillet, une équipe en août — 80 - une équipe à 50 % pour les deux mois ; moniteur de sport.

Activités : 79 - centralisées sur Chantereine — 80 - décentralisées, camping, plus échanges.

Bâtiments : 79 - 2 bâtiments, E.D.F., ferme — 80 - la ferme sur 2 étages.

Nos objectifs : 79 - recherche de l'assise d'une structure — 80 - synthèse du projet pédagogique être plus à l'écoute et plus près de l'enfant.

ACTIVITES : CAMPING-CHEVAL

Semaines du 21 au 25 juillet, du 18 au 22 août, du 1er au 5 septembre.

8-10 ans, Parésous :

Encadrement : 3 animatrices ; Equipe : 12 enfants ; Déroulement et emploi du temps : équipe n° 1 : départ de Tivoli. Lundi : à 13 h, arrivée à Parésous. Installation, jeux, activités, repas froid — Mardi : déjeuner, grandes activités, diner, découverte du milieu, repas. Mercredi matin retour pour Tivoli à 11 h 30.

Equipe n° 2 : emploi du temps identique jusqu'au vendredi 11 h 30.

10-15 ans, Montfroc

Encadrement : moniteur de sport, 2 animatrices ; Equipe : 12 enfants ; Déroulement et emploi du temps : Equipe n° 1 - lundi : départ 12 h en car, ligne Sisteron-Séderon. Arrivée Montfroc. Installation du camp. 17 h-19 h : approche du cheval, repas pris à la ferme. 21 h : veillée — Mardi : petit-déjeuner, diner élaboré par les enfants, découverte du milieu. 17 h-19 h : cheval, repas pris à la ferme. 21 h : jeux de nuits. Mercredi à 7 h 30, retour à Sisteron.

Equipe n° 2 : emploi du temps identique.

Informations : parents avertis une semaine avant ; transport du matériel par voiture ; voiture sur place.

INFORMATIONS...

Séjours : 1er séjour : 15 juillet au 14 août, soit 23 jours ; 2ème séjour : 18 août au 12 septembre, soit 20 jours.

Prix : 15 F par jour. Possibilité bons de vacance ou aide bureau d'aide sociale.

Horaires : 8 h 45-9 h - 17 h-17 h 15.

Age : 6 ans dans l'année, 14 ans.

Personnel : 1er séjour : encadrement 18, service 4 ; 2ème séjour : encadrement 14, service 4.

Enfants répartis : par équipe de 8 à 12.

Activités : sportives (voile, piscine, cheval, camping, grandes activités, ateliers...) ; cinéma : 1 séance par quinzaine (5 F par enfant) ; sortie à Gap en train ; spectacle : vendredi 8 août ; pique-nique avec parents en fin de séjour.

Arrêt de car : n° 1, le Thor (résidence) - Centre Ville (Verdun) ; n° 2 : Beaulieu (arrêt car), Plantiers (école), Gand (H.L.M.), Baume (arrêt car).

DEROULEMENT D'UNE JOURNEE TYPE

8 h 45 : Prise en charge des enfants aux arrêts des cars ; 9 h - 9 h 15 : Accueil des enfants et appel dans le pré ; activités à dominante sportive ; dispersion sur les lieux d'activités avec retour en car sur Sisteron pour voile et piscine ; pour les autres ateliers d'activités à la ferme ; 11 h 30 - 12 h 15 : arrêt des activités sportives et des ateliers ; retour en car de la piscine et de Chantereine à Tivoli ; 12 h 15 - 13 h : repas pris au restaurant d'enfants à Tivoli ; 13 h - 13 h 15 : retour en car à Chantereine ; 13 h 15 - 14 h : repos, sieste pour les petits, activités calmes.. réunion par équipes pour les activités ; 14 h - 16 h 30 : ateliers, entreprises, activités, grand jeux, goûter ; 16 h 45 - 17 h : rangement du matériel ; préparation au départ ; 17 h - 17 h 15 : retour sur Sisteron, surveillance aux arrêts de car.

MENUS DU 15 AU 18 JUILLET

Mardi 15 : œufs mimosa, escalopes de dindes, frites, cerises. Goûter : pain chocolat.

Mercredi 16 : Radis-beurre, côtes de porc, haricots verts persillés, tartes. Goûter : pain confiture.

Jeudi 17 : Salade niçoise, steack haché, petits pois, salade de fruits. Goûter : paint fromage.

Vendredi 18 : Carottes râpées, filets de merlan béchamel, rizotto, petits suisses. Goûter : pain berlingot Nestlé.

MENUS DU 21 AU 26 JUILLET

Lundi 21 : Saucisson, rôti de porc froid, chips, fromage, fruits. Goûter : BN.

Mardi 22 : Friands, foie, épinards aux croûtons, fruits. Goûter : pain berlingot Nestlé.

Mercredi 23 : Salade de tomates, rosbeef, pâtes au jus, yaourt. Goûter : pain confiture.

Jeudi 24 : Quiche Lorraine, poisson-mayonnaise, légumes vapeur, compote. Goûter : pain chocolat.

Vendredi 25 : Salade verte, courgettes farcies, riz pilaf, fruits. Goûter : pain fromage.

MUTILES DU TRAVAIL ET INVALIDES CIVILS

Pas de permanence en juillet et août.

CENTRE MUNICIPAL DE LOISIRS

Randonnée Pédestre

PROCHAINE SORTIE (6-7-80)

Le repos des marcheurs. Initiation à la planche à voile. Lac de Sainte-Croix du Verdon. Départ Mairie : 8 h.

SEYNE - VALLON DU LAVERQ (28/29-6-80)

C'était presque un programme à la carte qui nous était proposé ce week-end.

Le départ de Seyne fût sans surprise et le névé rencontré au Col de Bernardez passé sans encombres.

Cependant, St-Barthélémy n'est pas le terme de la journée, il faut gagner le gîte de Laverq mais, hélas, les randonneurs n'ont pas le choix des moyens et pour ce soir, il faudra qu'ils se contentent d'une route goudronnée.

Après l'effort, le réconfort, et tout le monde va vite se coucher sitôt le repas terminé pour être en forme le lendemain.

Dès le matin, les randonneurs partent à la découverte du Vallon du Laverq en passant par le Plan Bas ; pour cette fois, ils renoncent à la Tête de la Sestrière et au Col de Vautreuil, mais il sont bien décidés à revenir dans ce vallon sauvage au gîte si agréable.

Les modifications ne les ont pas empêchés d'apprécier ce site jalonné de noms plus tentant les uns que les autres, de la Grande Séolane aux Troix Evêchés.

Mady C.

BRIDGE - CLUB

Tournoi du 30 juin 1980 (11 paires participantes)

1 Mme Delecourt - M. Peyrat 63 ; 2 M. Teissier - M. Guillot 60 ; 3 M. Petricola - M. Savornin 56,8 ; 4 Mme Labat - Dr Labat 56,25 ; 5 M. Roux - M. Aman 50,6 ; 6 M. Heyries - M. Delecourt 50.

Prochain Tournoi : Lundi 7/7 à 20 h. 30 Moulin du Jabron - Les Bons Enfants.

LYCEE ET COLLEGE PAUL ARENE

Insultes, menaces et attentat sont intolérables, particulièrement à l'intérieur de l'enceinte d'un établissement scolaire.

A l'occasion de ces tristes événements, le Syndicat National des Lycées et Collèges (SNALC) manifeste sa solidarité morale à M. le Proviseur et aux collègues concernés.

ECOLE PUBLIQUE MIXTE PLACE DU TIVOLI

Mme la Directrice, école primaire mixte du Tivoli, informe les parents qu'elle inscrira les élèves à compter du jeudi 3 juillet 80 de 16 h. 30 à 17 h. Se munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et dans certains cas d'un certificat de radiation.

ECOLE MIXTE ALLEE DU VERDUN

Les inscriptions des nouveaux élèves seront prises lundi 7, mardi 8 de 16 h. 30 à 17 h., et jeudi 10 de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Se munir du livret de famille et du carnet de santé.

L'exposition - vente de travaux d'élèves aura lieu ce samedi 5 juillet, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16h.

Les Fédérations de parent d'élèves (Cornec, Giraudeau, Lagarde)

du Lycée et du Collège de Sisteron,
— informés des atteintes portées à la personne et aux biens du Proviseur au cours de la nuit du 25 au 26 juin,
— tiennent à réaffirmer leur opposition systématique à ce genre de procédé,
— s'inquiètent de l'engrenage de violence qui s'est instauré dans cet établissement au cours de l'année scolaire.

PROMENADE EN HAUTE-UBAYE

Dimanche 20 Juillet
départ 7 heures

Se faire inscrire au Syndicat d'Initiative

© VILLE DE SISTERON

CE QUE VOUS POURREZ VOIR DU SAMEDI 7 AU VENDREDI 13 JUIN 1980

(sous réserve de modifications)

TF1

Les émissions que vous pourrez voir tous les jours à même heure du Lundi au Vendredi.

12.15 JEUNE PRATIQUE
12.30 FRANCOPHONISSIME
13.00 TF1 ACTUALITES
13.40 SERIE :
LE PAUVRE ET LE RICHE
17.45 CROQUE VACANCES
17.46 DESSIN ANIME
18.00 VARIETES
18.10 DESSIN ANIME
18.30 DOCUMENTAIRE
UNE MAISON, UN MISTERE
19.00 CAMERA AU POING
19.20 ACTUALITES REGIONALES DE FR3
19.45 Eurovision TOUR DE FRANCE
20.00 TF1 ACTUALITES

BOIS DE CHEMINEES
BOIS DE CHAUFFAGE
Baptiste PORTAL
04200 PEIPIN
Tél. 64.14.55

SAMEDI

11.45 TOURNOI DE TENNIS A WIMBLEDON
12.17 LE FRANCOPHONISSIME
12.47 LA VIE COMMENCE DEMAIN
Avenir : Que faire en cas d'échec au bac ?
13.00 TF1 ACTUALITES
13.30 LE MONDE DE L'ACCORDEON
13.52 LA PETITE MAISON DANS LA PRAIRIE
18.00 L'HOMME DE TAUTAVEL

Une émission de Christian Bernadac, réalisée par Claude Deflandre, en direct de Tautavel

L'Homme de Tautavel ? On n'en connait que le crâne qui daterait de près de 500 000 ans, découvert en 1971 dans une grotte de Tautavel, près de Perpignan. En terme savant, il s'agit d'un pithécantrope ou « homos rectus », le plus vieil européen jamais découvert.

Tautavel, 800 habitants, a voulu conserver sur son territoire cette découverte archéologique : c'est la raison du Musée de Tautavel.

Cette émision nous permettra d'assister à la reconstitution du squelette de l'homo erectus.

Participent à cette émission : J.-C. Perpère, journaliste, Henri de Lumley, professeur de préhistoire au Muséum et directeur du Musée de l'Homme, Yves Coppens, professeur d'anthropologie et directeur du Musée de l'Homme, M.-A. de Lumley, anthropologue, Jean Dorst, membre de l'Institut, le docteur Gasteau, professeur de neuro-psychiatrie à Marseille et Jean Abelanet, préhistforien et conservateur du Musée de Tautavel.

19.01 SIX MINUTES POUR VOUS DEFENDRE
19.00 TRENTE MILLIONS D'AMIS
SPECIAL ANIMAUX ABANDONNES
19.20 ACTUALITES REGIONALES DE FR3
19.45 TOUR DE FRANCE
20.00 TF1 ACTUALITES
20.30 NUMERO UN - Demis ROUSSOS
21.37 Série :STARSKY ET HUTCH
22.27 C'EST ARRIVE A HOLLYWOOD
22.50 MAGAZINE AUTO-MOTO 1
22.55 TF1 Actualités :

DIMANCHE

9.15 SOURCE DE VIE
10.00 PRESENCE PROTESTANTE
10.30 LE JOUR DU SEIGNEUR
12.02 LA SEQUENCE DU SPECTATEUR
12.30 LA BONNE CONDUITE
13.00 TF1 ACTUALITES
13.19 CLOWNS, ACROBATES
ET COMPAGNIE...
13.47 Série : LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
14.35 L'HOMME DE TAUTAVEL
15.30 TIERCE :
15.40 SPORTS PREMIERE
15.45 TENNIS A WIMBLEDON
16.15 TOUR DE FRANCE
17.10 FACE AU TOUR
17.25 SPORTS PREMIERE (suite)
17.45 UNE MEME SOURCE
LES ILES LOYAUTE
18.15 Série : LES FAUCHEURS DE MARGUERITES
19.45 TOUR DE FRANCE
20.00 TF1 ACTUALITES

Fuel Domestique
Livraison Fuel Antar
LATIL Père & Fils
Avenue de la Durance
04200 SISTERON
Tél : 61-03-23 ou 61-09-22

LES GRANDES FAMILLES
Avec : Jean Gabin, Jean Desailly, Pierre Brasseur, Bernard Blier, Annie Ducaux, François Christophe, Jean Murat, Julien Bertheau, Louis Seigner.

Un rôle qui ve comme un gant à Jean Gabin, celui de patriache en tout genre.

Le style du film : une étude de mœurs, celles du monde des affaires, des dynasties bourgeoises détenant l'argent [illegible] le pouvoir.

Noël Schoudle[illegible]ef d'une dy[illegible]ie dont le pouvoir repose sur le sucre, la banque et la presse, règle quel[illegible]es affaires de famille après le décès de son [illegible]-père, Jean [illegible] La Monnerie. A savoir : le [illegible]cesseur de so[illegible]funt beau-père à l'Académie, la réintégration du général de la Monnerie, frère de sa femme. Il lui faut aussi faire épouser Isabelle de La Monnerie, une cousine pauvre, « engrossée » par son secrétaire, déjà marié...

22.03 CONCERT
22.40 CONCOURS HIPPIQUE
INTERNATIONAL OLYMPIQUE
A LONGCHAMP
23.30 TF1 ACTUALITES

LUNDI

17.20 VICKIE LE VIKING
Maria et les oiseaux
20.30 Cycle Bourvil :
MIQUETTE ET SA MERE
Avec : Louis Jouvet, Bourvil, Saturnin Fabre, Danièle Delorme, Mireille Perrey, Henri Niel, Robert Pizani, Pauline Carton, Jeanne Fusier-Gir, Josette Petot, Chrystianne Certain, Madeleine Suffel, Temerson, Maurice Schutz, Agnès Laury, Olivier Hussenot, Philippe Nicaud, Maréchal.

Un Henri-Georges Clouzot qui ne paye vraiment pas de mine. Il est vrai que Clouzot, dans ce film, bien différent de son inspiration habituelle, avait été obligé de renoncer à un autre contrat. Il est évident qu'il ne pouvait guère s'intéresser à la comédie de b oulevard « Belle Epoque », et il a traité ce film en parodie.

Dans une petite ville de province, en 1900, Miquette Grandier, la fille d'une buraliste, rêve, comme nombre de jeunes filles, de devenir comédienne. Le hasard met sur son chemin une troupe théâtrale dont la vedette est Michalon, Celui-ci provoque son admiration.

A la suite d'un malntendu avec son amoureux, UPrbain de La Tour-Mirande, Miquette s'enfuti à Paris où elle est hébergée par le marquis de La Tour-Mirande, déireux de la conquérir. Il fait de Michalon on professeur.

Mme Granier, venue dans la capitale pour reprendre sa fille, est prête à faire un éclat, mais Monchalon l'engage dans sa troupe...

22.07 L'Institut National de l'Audiovisuel présente : GRAND-MERES
MARGUERITE GHYS
23.05 TF1 ACTUALITES

MARDI

16.15 TOUR DE FRANCE
17.10 FACE AU TOUR
17.25 SCOUBIDOU
Le bateau hanté
20.30 PERSONNE N'EST PARFAIT : SACRE FARCEUR

Avec : Pierre Mondy, Sandrine Francini, Nathalie Baye, Catherine Allary, Robert Destain, Danielle Rocca, Jean Obé, Bruno Devoldère,

Dites, vous en connaissez beaucoup des farceurs ? Je parle des vrais farceurs. Je ne voudrais pas citer ici les patrons qui voudraient nous faire croire qu'ils sont plus malheureux que nous, sous prétexte de nous payer à coup de lance pierre (1). Je parlerais plutôt de la farce désintéressée, syle Jacques Rouland, façon caméra invisible. Nous y gouterons dans une première partie. Ensuite suit l'histoire d'un séduisant vétérinaire, Michel Clapier, farceur impénitent, ce qui lui atire les foudres de bon nombre d'habitants de sa petite ville...

21.30 Documentaire : LES FRANÇAIS DU BOUT DU MONDE
22.25 MEDICALE
D'un fléau l'autre (les poumons)
23.25 TF1 ACTUALITES

MERCREDI

17.20 LE PETIT PRINCE ORPHELIN
19.12 TIRAGE DE LA LOTERIE NATIONALE
20.30 Série : LES INCORRIGIBLES
21.30 CELA S'APPELAIT L'EMPIRE
22.30 Le court métrage d'avant-guerre
LA MEILLEURE BOBONNE
23.10 TF1 ACTUALITES

JEUDI

14.40 OBJECTIF SANTE
15.45 VIKIE LE VIKING
Vickie et le loup
16.15 TOUR DE FRANCE
17.10 FACE AU TOUR
17.25 HSTOIRE SANS PAROLE
Buster Keaton chez les Indiens
20.30 Comédiens de notre temps :
HOMMAGE A ODILE VERSOIS
« LE MILLIARDAIRE »
22.00 EXPRESSIONS
« Un bœuf en famille »
« N'oubliez pas le guide ! »
« Le poète est parmi nous »
« Pour quelques jours encore... »
23.15 TF1 ACTUALITES

VENDREDI

17.20 SCOUBIDOU
Le bateau hanté
20.30 Dramatique : L'INSPECTEUR MENE L'ENQUETE
22.17 CHATEAUX DE FRANCE
23.25 TF1 ACTUALITES
CINQ JOURS EN BOURSE

Vernet
☎ 61.03.81 64, rue Droite 04200 SISTERON
CHEMISES HOMMES ET SOUS-VETEMENTS
VETEMENTS DE TRAVAIL
TISSUS AMEUBLEMENT — RIDEAUX
LINGE DE MAISON — DRAPS — OREILLERS — ETC...
COUVERTURES — COUETTES — DUVETS
Grand choix de :
COMBINES, GAINES et SOUTIENS-GORGE
dans les marques :
BARBARA — BOLERO — PLAYTEX — TRIUMPH

chaussures MACHEMIN
161, Rue Droite - SISTERON Tél. 61.01.34
"Les Grandes Marques"

PARFUMERIE
ESTHÉTIQUE
Anne-Marie Gardiol
ÉPILATION ORIENTALE
45, rue Droite
04200 Sisteron
Tél. 61.14.82
Cacharel
Cardin
Couturier
Féraud
Guy Laroche
Lubin
Révillon

A2

Les émissions que vous pourrez voir tous les jours à même heure du Lundi au Vendredi.

10.30 A2 ANTIOPE
(sauf lundi)
11.30 A2 ANTIOPE
(sauf lundi)
12.10 CYCLISME TOUR DE FRANCE
12.45 JOURNAL DE L'A2
13.35 Série : AH ! QUELLE FAMILLE
14.00 AUJOURD'HUI MADAME
15.00 LA DYNASTIE DES FORSYTHE
17.52 RECRE A2
18.30 C'EST LA VIE - JOURNAL DE L'A2
18.50 DES CHIFFRES ET DES LETTRES
19.20 ACTUALITES REGIONALES DE FR3
19.45 VARIETES
(sauf jeudi et vendredi)
20.00 JOURNAL DE L'A2

SAMEDI

11.30 JOURNAL DES SOURDS ET DES MALENTENDANTS
11.45 LA VERITE EST AU FOND DE LA MARMITE
12.15 Cyclisme : RESUME DU TOUR DE FRANCE
12.45 EDITION SPECIALE SAMEDI ET DEMI
13.35 LA FRANCE VUE DU CIEL
La Bretagne
14.00 LES JEUX DU STADE
18.15 MOI AUSSI JE PARLE FRANÇAIS
L'Acadie
18.50 DES CHIFFRES ET DES LETTRES
19.20 ACTUALITES REGIONALES DE FR3
19.45 VARIETES - Cette semaine :
Maman si tu me voyais
20.00 JOURNAL DE L'A2
20.35 Téléfilm :
LES DOSSIERS ECLATES
Deux morts à la Toussaint
22.10 Variétés :
Bravo
...ETRE QUELQU'UN D'AUTRE...
23.00 SHOW
VIVAN REED à Paris
23.35 JOURNAL DE L'A2

DIMANCHE

11.30 DIMANCHE ET FETE
12.10 Cyclisme : RESUME DU TOUR DE FRANCE
12.45 JOURNAL DE L'A2
13.20 Série :EMBARQUEMENT IMMEDIAT
14.10 DIMANCHE ET FETE

CAMAU
DIPLOMEE E.N.O.M.
DIGN SISTERON
Gérante Diplomée
12, Avenue des Arcades
04200 SISTERON

14.20 DES ANIMAUX ET DES HOMMES
DIMANCHE ET FETE (suite)
16.50 Feuilleton : ERIKA WERNER
DIMANCHE ET FETE (suite)
19.00 STADE 2
20.00 JOURNAL DE L'A2
20.35 Film : LA GRANDE VADROUILLE
22.40 LA FETE CONTINUE
23.45 JOURNAL DE L'A2
24.00 VEILLEE

LUNDI

15.55 SPORTS CYCLISME
20.35 CARTES SUR TABLE
21.50 Document de création : LES SUAIRES DE VERONIQUE
22.50 Documentaire : LE CRI DU PERE, L'ENFANCE AFRICAINE
23.35 JOURNAL DE L'A2

MARDI

16.00 GERVAISE
20.35 DOSSIERS DE L'ECRAN
Film : JOUR DE FETE
23.30 JOURNAL DE L'A2

MERCREDI

16.05 SPORTS CYCLISME
12ème étape : Agen/Pau
20.35 Téléfilm : EMILE ZOLA OU LA CONSCIENCE HUMAINE
Un homme assez courageux
J'accuse
0.35 JOURNAL DE L'A2

JEUDI

15.00 Feuilleton : SEPTIEME AVENUE
15.55 SPECIAL INVITE DU JEUDI SPORTS
CYCLISME
13e étape : Pau/Bagnières-de-Luchon
20.35 Téléfilm : EMILE ZOLA OU LA CONSCIENCE HUMAINE
Cannibales
...Et j'attends toujours...
0.50 JOURNAL DE L'A2

VENDREDI

15.00 Feuilleton : SEPTIEME AVENUE
15.50 SPORTS
TENNIS : Finale de la Coupe Davis
CYCLISME : TOUR DE FRANCE
14e étape :
Lézignan-Corbières/Montpellier
20.35 Série : WINNETOU LE MESCALERO
Duels
21.35 APOSTROPHES
22.55 JOURNAL DE L'A2
23.02 Ciné-Club :
Histoire du présent
LES AMANTS DE VERONE

Juana CORNU
Esthéticienne Diplômée d'Etat
Visagiste J.-P. Fleurimon
Vous propose des soins spécifiques corps et visage pour Dames et Messieurs
Visage :
Lifting - Remodelage - Peeling et Traitement des Rides
Corps et Buste :
Amincissement - Raffermissement
Hydrothérapie par Bains Bouillonnants
Enveloppements d'Algues - Huiles Essentielles - Ozone
Brunissage intégral sur Lit Solaire (Méthode nouvelle)
Epilation :
Cire tiède, froide - Epilation progressive et définitive
Cabine d'Automaquillage
Du lundi après-midi au samedi
6, Place de L'Horloge — SISTERON — ☎ 61.03.00

Agent du Consortium du Store
GRAND CHOIX
Tentes mécaniques
Stores vénitiens
Stores drape
Rideaux
Grilles
Menuiserie Aluminium
Entr. LATIL-NAVARRO
Résidence Paul Arène
04200 SISTERON
☎ 61.04.79

Robert JEDOR
Allée Bertin — Les Plantiers — 04200 SISTERON Tél: 61.00.41
Tous Travaux de
-PEINTURE
-PAPIERS PEINTS
-VITRERIE
DEVIS GRATUIT

Commerçants, Artisans, Professions Libérales
La MUTUELLE des TRAVAILLEURS INDEPENDANTS des ALPES, vous propose une couverture complémentaire à 100% pour l'hospitalisation Médicale et Chirurgicale, la Maladie.
SISTERON - Place de la République - BP N°2 - Tél. 61.14.94.
Indemnités journalières - Assurances Autos et Biens avec la MAT MUT

VOUS RECHERCHEZ UN REVENU ?
Investissez dans les Containers Citernes T.I.C.
(Minimum 40.000 F.)
Vous aurez haut rendement :
— une rentabilité sûre
— des règlements trimestriels
— des avantages fiscaux importants
Ecrire : M. BOYER André
« Le Moulin »
04700 ORAISON
— Tél. (92) 78.62.95 —

FR3

Les émissions que vous pourrez voir tous les jours à même heure du Lundi au Vendredi.

18.55 TRIBUNE LIBRE
19.10 SOIR 3
19.20 ACTUALITES REGIONALES
19.40 FR3 JEUNESSE
20.00 LES JEUX DE 20 HEURES

SAMEDI

Relais des émissions de TF1
18.55 FR3 JEUNESSE
MON AMI GUIGNOL
19.10 SOIR 3
19.20 ACTUALITES REGIONALES
19.40 FR3 JEUNESSE
L'ILE MYSTERIEUSE
20.00 LES JEUX DE 20 HEURES
20.30 FESTIVAL DE SAINTES
ARLEQUIN POLI PAR L'AMOUR
21.40 HOMMAGE A ALFRED HITCHCOCK
La maison du docteur Edwards
Les enchaînés
Les amants du Capricorne
Les oiseaux
Soupçon
L'inconnu du Nord Express
La main au collet
L'homme qui en savait trop
Correspondant 17
La mort aux trousses
Psychose
22.10 SOIR 3

JOSE Electricien
à votre service
Electricité générale
Dépannage
Chauffage électrique
Devis gratuit
Les Lavandes - Le Thor
Tél. : 61.24.84 - SISTERON

DIMANCHE

12.00 Relais des émissions de TF1
20.00 LA FLECHE NOIRE
LA PROPHETIE
20.30 HISTOIRE DE LA FRANCE LIBRE
La France combattante
21.25 RUE DES ARCHIVES
22.25 SOIR 3
22.35 Cinéma de Minuit :
Cycle : PAUL FEJOS FRANÇAIS
FANTOMAS (1932)

LUNDI

Relais des émissions de TF1
20.30 Cycle Angélique
ANGELIQUE, MARQUISE DES ANGES
22.20 SOIR 3

MARDI

Relais des émissions de TF1
20.30 LES CONTREBANDIERS DE MOONFLEET
21.55 SOIR 3

MERCREDI

Relais des émissions de TF1
20.30 Cinéma 16 : un comte Provençal
LE SECRET DE BATISTIN
22.00 SOIR 3

JEUDI

Relais des émissions de TF1
20.30 TROIS QUESTIONS SUR LA 3
20.35 Cycle Catherine DENEUVE
LA GRANDE BOURGEOISE
22.15 SOIR 3

VENDREDI

21.30 LA FRANCE MUSICALE :
SUITE LORRAINE
22.25 SOIR
THALASSA (le journal de la mer)

© VILLE DE SISTERON

Nos Mots Croisés...

Solution du Problème numéro 383

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	A	L	T	E	R	N	A	T	I	V	E	M	E	N	T
2	B	A	C	T	E	R	I	O	L	O	G	I	Q	U	E
3	R	U	H	R	■	■	M	U	■	L	O	T	U	S	■
4	U	S	E	E	S	■	A	R	M	A	I	■	I	■	G
5	L	E	Q	U	E	L	■	S	O	T	S	■	D	I	A
6	E	■	U	X	M	A	L	■	U	I	T	■	I	L	I
7	P	R	E	■	O	R	E	I	L	L	E	R	S	■	N
8	O	I	■	J	U	M	E	N	T	■	S	I	T	E	S
9	U	T	■	E	S	O	■	I	■	A	■	S	A	■	B
10	R	U	E	■	S	Y	S	T	E	M	E	■	N	E	O
11	P	E	U	■	A	A	■	I	C	A	■	O	T	E	R
12	O	L	E	A	G	I	N	E	U	S	E	■	E	S	O
13	I	L	S	■	E	E	E	S	■	S	O	N	S	■	U
14	N	E	■	U	■	N	E	■	I	E	■	U	■	O	G
15	T	S	A	R	■	T	S	A	R	E	V	I	T	C	H

20/3 383

Problème numéro 384

HORIZONTALEMENT

1 Satisfactions.
2 Généralement.
3 Pronom - Plante des régions chaudes désertiques - Possessif.
4 C'est bon ! - Cardinal français (vers 1250-1313).
5 Grande crique - Non-figuratif.
6 Courroux - Pronom - Va-t'en !
7 Ce n'est pas encore de la pornographie - Infinitif.
8 Rôtis - Mot de gosse.
9 Liqueur d'Orient - Tourmenta.
10 Anesthésieraient.
11 Volant - Négation - Carrare.
12 Estonie - Phonétiquement : divinité - Epoques.
13 Couleur de robe - Fin de participe.
14 Dans - Grilleraient.
15 En dehors de - Elargissaient.

VERTICALEMENT

1 Elles sont écrites par ceux qui les ont vécues.
2 Grand bateau des pirates normands. - Femme indienne - Négation.
3 Condition - Aujourd'hui : détroit de kertch.
4 De la forme d'un œuf - Ville de France - Grecque.
5 Affluant de l'Oubangui - Article arabe - D'une région de France.
6 Bourdonneraient.
7 Deux-tiers d'une commune de Vénitie. - Règle - Qui contient de l'antimoine.
8 Ancien département français - Possède - Adresse.
9 En slave - Pour attirer l'attention - Mis le feu.
10 Pronom - Saints - Infinitif.
11 Pronom - Sa case est célèbre - Fleuve côtier - Prénom féminin.
12 Troublé - Voie - Liquide visqueux sécrété par le foie - Négation.
13 Issu - Court - Pleurésie.
14 Explosif - Fin de messe - An.
15 Démarreur - Comprimât.

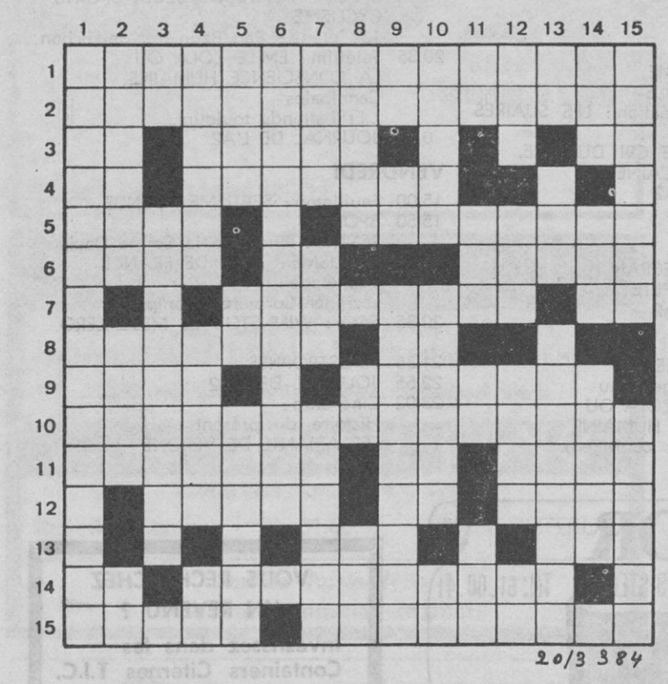

20/3 384

Pensez à ramoner avant l'automne...

POUR TOUT RAMONAGE AVANT LE 31 JUILLET 80 :
UN CONTROLE DE COMBUSTION GRATUIT

DEPANNAGE-EXPRESS
JOEL BONNEAU

Villa Chabre 04200 PEIPIN ☎ (92) 64.25.07

SERIGRAV
SERIGRAPHIE - GRAVURE

Cartes de Visite
Tampons Caoutchouc
fabriqués par nos soins sous 24 heures
Objets Publicitaires

CLEFS EXPRESS

71, rue Saunerie
☎ (92) 61.31.32 04200 SISTERON

SISTERON-SPORTS 2000 VOUS PROPOSE:

SPORT 2000

— Une TRIPLETTE Compétition JB à 36 F « JB le choix, les Prix » ! ! !
— Un **BATEAU** gonflable avec rames et gonfleur (Réf. Corail, longueur 140) 110 F
NYLUX 1 grand choix de matériel de plage (Piscines, Matelas, Bateaux, Bouées)
— **« UNE PROMOTION TENNIS »** — 15 % sur un cadre DONNAY plaqué fibre
Très belle finition. Réf. Top ACE. 365 F — 15 % = 310 F
— UN SPECIALISTE Tennis, un bon cordeur et réparateur à votre service

AU SUJET DE LA FERMETURE DE LA LIGNE DE CHEMIN DE FER DIGNE-GRENOBLE

QUESTION DE M. F. MASSOT

M. François Massot expose à M. le ministre des transports que la ville de Digne et le département des Alpes de Haute-Provence ont appris avec stupeur le projet de suppression, à compter du 28 septembre prochain, de la dernière relation, par fer, Digne-Grenoble, aller et retour.

Cette décision a reçu un accueil défavorable de la part des cadres et du personnel S.N.C.F., mais également des élus et des usagers.

En effet, cet autorail, qui part de Digne à 9 h 45 et arrive à Grenoble à 13 h 03, permet de relier le chef-lieu des Alpes-de-Haute-Provence avec Paris, Genève et Lyon dans le temps le plus court.

Le trafic de cette ligne augmente de 10 % par an et rien ne justifie cette fermeture, alors surtout que de nombreux discours officiels et le schéma massif des Alpes du sud préconisent l'arrêt de la suppression des services publics, pour tenter de stopper l'hémorragie humaine de cette région.

Au surplus, les collectivités locales des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes font, depuis de nombreuses années, des efforts considérables pour maintenir la liaison Digne-Nice exploitée par les chemins de fer de Provence ; ces efforts seront réduits à néant et cette ligne risque également d'avoir à disparaître si la liaison n'est pas assurée par rail au-delà de Digne.

Il lui demande donc, très fermement, de revenir sur ce funeste projet.

ASSEMBLEE NATIONALE
SEANCE DU 13 JUIN 1980

M. le président. — La parole est à M. François Massot, pour exposer sa question.

Le temps global qui lui a été attribué par son groupe est de sept minutes.

M. François Massot. — Monsieur le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, chargé de la petite et moyenne industrie, il y a quelques jours, la ville de Digne et le département des Alpes-de-Haute-Provence ont pris connaissance avec stupeur du projet de suppression, à compter du 28 septembre 1980, de la dernière relation par fer Digne-Grenoble aller et retour.

Je sais bien que, dans la politique de la S.N.C.F., de telles pratiques sont coutumières. La S.N.C.F. commence par fermer des gares. Comme cela entraîne une diminution du nombre des voyageurs, elle supprime ensuite des trains, et comme cette suppression entraîne une nouvelle diminution, elle finit par fermer les lignes. C'est ce qui s'est passé pour la ligne Digne-Grenoble.

Cette décision a reçu un avis défavorable de la part des cadres et du personnel de la S.N.C.F., mais également de tous les élus et des usagers. Si tous les élus s'y sont associés, c'est que cette protestation n'émane pas seulement de l'opposition mais également de la municipalité de Digne qui est constituée, à une grande majorité, de vos amis.

L'autorail qui part de Digne à 9 h 45 et arrive à Grenoble à 13 h 03 permet de relier le chef-lieu des Alpes-de-Haute-Provence avec les grandes villes que sont Paris, Genève et Lyon dans le temps le plus court. Les voyageurs qui ont emprunté cet autorail arrivent à Paris à 19 heures 54 à Genève à 15 heures 41 et à Lyon à 14 heures 30.

Qu'on ne vienne pas dire que le trafic de cette ligne diminue alors qu'il augmente de 10 % par an. Rien ne justifie donc la fermeture de cette ligne, quand on sait que le transfert du trafic actuellement assuré par la voie ferrée ne fera qu'accroître la circulation sur les routes de notre région, déjà fort encombrées en été et souvent enneigées et verglacées en hiver.

Nous sommes loin des promesses qui avaient été faites, il y a quelques années, pour maintenir la vie dans la montagne. Qu'il est loin le discours de Vallouise ! Qu'il est loin le schéma directeur des massifs des Alpes du sud qui préconisait d'éviter la suppression de tout service public ! Pourtant, s'il est un service public, c'est bien celui qu'assure une ligne de chemin de fer desservant le chef-lieu d'un département.

C'est pourquoi je vous demande de revenir sur ce funeste projet qui a rencontré une opposition totale.

M. le président. — La parole est à M. le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, chargé de la petite et moyenne industrie.

M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat. — Monsieur le député, je vous présente les excuses de M. Le Theule, ministre des transports, qui m'a chargé de vous communiquer la réponse à votre question.

La relation par fer Digne-Grenoble est actuellement assurée, en express de Digne à Veynes et en service omnibus de Veynes à Grenoble, ce qui permet aux usagers de la région de Digne de se rendre directement à Grenoble et d'avoir ensuite des correspondances sur Paris, et aux habitants situés sur la ligne Veynes-Grenoble d'être desservis.

Mais la liaison assurée par express de Digne à Veynes est très peu fréquentée en hiver — en moyenne quinze voyageurs par service. Il en résulte un déficit pour ce service d'hiver de 1,7 million de francs aux conditions économiques de 1980.

La S.N.C.F., responsable de l'exploitation, à qui il appartient, aux termes des dispositions du contrat d'entreprise qu'elle a conclu avec l'Etat, de prendre toutes mesures destinées à adapter ses services à la demande et à en réduire les coûts, a envisagé de supprimer la liaison express Digne-Veynes à partir du programme 1980 et pour le seul service d'hiver.

En effet, en tout état de cause, la liaison express Digne-Veynes sera maintenue pour le service d'été et le service omnibus de Veynes à Grenoble existera toute l'année comme c'est le cas actuellement.

Si le service ferroviaire devait effectivement être supprimé en hiver entre Digne et Veynes, il serait remplacé par un service routier, de sorte que le service public serait, en tout état de cause, satisfait.

La S.N.C.F. va étudier, en liaison avec les collectivités locales intéressées, la meilleure solution et situer le problème dans le cadre général de la desserte ferroviaire et routière de Digne et de ses environs.

Il convient, en effet, d'assurer non seulement à la ville de Digne, mais au département des Alpes-de-Haute-Provence, des moyens de transport à la mesure des difficultés que connaissent les pays de montagne. Il faut espérer que la concertation permettra de trouver une solution au délicat problème que vous posez.

Dès à présent, de nombreuses dessertes par autocars, assurées par la S.N.C.F., existent entre Digne et Saint-Auban, qui est située sur la ligne S.N.C.F. Marseille-Grenoble, ce qui permet d'assurer des correspondance avec les trains de Grenoble à Marseille.

Par ailleurs, il faut signaler que les deux routes de liaison de Grenoble et Digne, la route nationale 75 et la route nationale 85, sont l'objet de travaux importants, les renforcements coordonnés sont achevés sur la route nationale 75 et sont en voie de l'être sur la route nationale 85.

M. le président. — La parole est à M. François Massot, qui dispose encore de quatre minutes.

M. François Massot. — Monsieur le secrétaire d'Etat, je prends acte de vos déclarations, notamment de l'assurance que vous nous avez donnée quant au maintien en tout état de cause du service d'été.

A la vérité, je crains que la suppression du service d'hiver, qui ne me semble absolument pas justifiée, n'entraîne, à terme, la suppression du service d'été.

Mon département est situé dans une zone de montagne. Or le tourisme de montagne est appelé à se développer. La ligne Digne-Veynes dessert des localités qui devraient être de plus en plus fréquentées en raison de leur vocation touristique, notamment en hiver.

Or, l'hiver, la route est souvent encombrée, enneigée ou verglacée. L'expérience montre que les cars arrivent fréquemment à destination avec un important retard et ils assurent la liaison dans de moins bonnes conditions de confort pour les usagers. C'est la raison par laquelle je pense que vos propositions ne sont pas acceptables.

Je suis heureux de vous avoir entendu dire qu'une concertation serait organisée avec les élus locaux.Cette ligne qui constitue un véritable cordon ombilical pour la région que je représente, peut connaître un développement important si la S.N.C.F. accepte d'y mettre du sien, d'abord en accordant les horaires des lignes Digne-Veynes et Digne-Grenoble avec ceux des Chemins de fer de Provence qui assurent la liaison Digne-Nice.

Digne n'est pas un cul-de-sac. Une ligne relie, en effet, Digne à Nice. Cette ligne n'est pas exploitée par la S.N.C.F. mais par les Chemins de fer de Provence et elle subsiste grâce aux multiples efforts consentis par les collectivités locales : la ville de Nice, le département des Alpes-Maritimes, la ville de Digne, le département des Alpes-de-Haute-Provence et l'établissement public régional de Provence. La suppression de la ligne Digne-Grenoble aurait pour conséquence d'accroître les difficultés que rencontre à l'heure actuelle la ligne Digne-Nice.

Pour développer la ligne Digne-Grenoble, d'autres possibilités s'offrent à nous : faciliter et inciter les réservations de groupes, ce que la S.N.C.F. n'a pas fait jusqu'à présent ; assurer un trajet direct vers Lyon en établissant une liaison directe avec les grandes transversales, en particulier avec le train à grande vitesse, ce qui permettrait de relier Digne à Paris en moins de sept heures ; fixer un prix forfaitaire train-hôtel, comme cela existe dans nombre de localités, ce qui contribuerait au développement touristique de la région comme nous le souhaitons.

En définitive, le principal handicap dont souffre un département comme le mien est celui de l'enclavement. Nous n'arrivons pas à faire comprendre aux pouvoirs publics que ce département doit être désenclavé. Depuis des années nous réclamons la construction d'une autoroute qui relierait Aix-en-Provence à Sisteron. J'ai entendu parler de ce projet depuis 1968. Or les premiers travaux ne sont pas encore commencés au départ d'Aix-en-Provence. En outre, on supprime les derniers trains en fonctionnement dans le département.

Si on envisage véritablement ainsi le développement de la montagne, c'est à désespérer !

Appel du Secours Catholique

EN OUGANDA, DES MILLIERS D'ENFANTS ET D'ADULTES MEURENT DE FAIM

Les pays de l'Afrique orientale subissent actuellement une situation très difficile en raison d'une sécheresse persistante. Pour l'Ouganda, en particulier, la situation est tragique : dans la province de Karamoja, située au nord-est de ce pays, 250 000 personnes (sur une population de 400 000) risquent de mourir de faim. La télévision française a d'ailleurs montré des images insoutenables.

Il y a un besoin criant de denrées vitales, de semences et de matériel agricole. Dans le cadre d'opérations menées conjointement avec Caritas Internationalis, le Secours Catholique intervient déjà normalement depuis plusieurs mois dans cette région orientale de l'Afrique.

La profonde détresse actuelle de la population oblige le Secours Catholique à mettre en place un programme d'urgence de plus grande envergure.

Un membre de la Commission des Secours d'Urgence de Caritas Internationalis est sur place afin de fixer avec Caritas-Ouganda (le Secours Catholique local) les mesures à prendre pour développer les programmes d'aide. En raison de la grande désorganisation existant actuellement en Ouganda, le « Secours Catholique » prend des précautions toutes particulières pour mener les actions à bonne fin et assurer l'acheminement et la distribution des denrées et vivres de 1ère nécéssité.

Pour poursuivre et développer cette action, le Secours Catholique reçoit les dons.

Secours Catholique, Délégation des Alpes - 7, Av. Commandant-Dumont, 05000 Gap ou 19, rue Dr-Honorat, 04000 Digne - C.C.P. 470-02 D Marseille. Porter la mention : « Ouganda ».

SOIREE SOLIDARITE SALVADOR
LUNDI 7 JUILLET
(au lieu de 5 juillet comme précédemment indiqué)
A 21 HEURES
A L'ALCAZAR DE SISTERON
JOSE ARMIJO
chante pour le peuple d'El Salvador

Prêtres assassinés, ouvriers torturés, paysans massacrés, étudiants tués ou disparus..., plusieurs milliers de morts depuis le début de l'année.

UN PEUPLE APPELLE A L'AIDE !

En première partie de cette soirée seront présentés deux montages audiovisuels réalisés par Patricia et J.-Pierre Binet de retour d'un voyage au Guatémala et au Salvador.

En seconde partie, José ARMIJO, Salvadorien en exil, chantera les souffrances et les luttes de ce peuple martyr.

Comité de Soutien au Peuple d'EL SALVADOR.

FEDERATION UNIE DES AUBERGES DE JEUNESSE

Si vous désirez garder de vos vacances le souvenir du Tour de l'Oisans ; d'une randonnée pédestre dans le massif du Galibier ; d'un stage d'escalade ; d'un raid de 6 jours sur glacier dans le massif des Ecrins ; d'un stage de Canoë, l'Auberge de Jeunesse de Serre-Chevalier, 05240 La Salle, téléphone (92) 24.03.54, vous propose de juillet à septembre cette ambiance.

Mais si vos préférences vont vers les activités nautiques, l'Auberge de Jeunesse de Savines-le-Lac et son école de voile 05160 Savines, Tél. (92) 44.20.16, vous y invite chaque semaine de juin à septembre en organisant des stages de voile et de planches à voile.

Dans ces deux centres des Hautes-Alpes, plusieurs formules sont prévues, ainsi que Camping et Hébergement simple.
Bonnes vacances !

© VILLE DE SISTERON